Commission
de la représentation
électorale du Québec

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1990-1991

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1989-1990

LE 31 MARS 1990

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....2

NOTES EXPLICATIVES.....3

SECTION I PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1990-1991

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1990-1991.....5
COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION (ÉLÉMENT 02)

COMPARAISONS PAR CATÉGORIE POUR:

LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION (ÉLÉMENT 02).....6

SECTION II RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1989-1990

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1989-1990.....8
COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION (ÉLÉMENT 02)

COMPARAISONS PAR CATÉGORIE POUR:

LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION (ÉLÉMENT 02).....9

INTRODUCTION

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (1989, c. 1) la Commission de la représentation remet au Président de l'Assemblée nationale les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1990-1991.

L'étude des prévisions qui font l'objet du présent document est confiée à une commission parlementaire laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (articles 544 et 546).

Outre les prévisions budgétaires, la Commission de la représentation est tenue de fournir aux membres de la Commission parlementaire un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (article 544).

Les données qui apparaissent dans le rapport financier préliminaire indiquent les dépenses estimées au 31 mars 1990. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 1990 par la Direction des systèmes du Gouvernement du Québec.

NOTES EXPLICATIVES

Le Président de la Commission de la représentation électorale a fait parvenir le 23 février 1990 au secrétariat du Conseil du trésor, les prévisions budgétaires de la Commission de la représentation pour l'exercice financier 1990-1991 pour les fins de la publication du Livre des crédits.

Ces renseignements se retrouvent donc dans la section du Livre des crédits réservée aux "Personnes désignées par l'Assemblée nationale" au programme 03 (Administration du système électoral) élément 02 (Commission de la représentation).

Dans les tableaux qui suivent on retrouve une ventilation de toutes les prévisions budgétaires et des dépenses estimées par catégorie pour l'élément 02 du programme 03 (Administration du système électoral).

SECTION I

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
DE LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

1990-1991

PERSONNE DÉSIGNÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1990-1991

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL

ÉLÉMENT 02 : COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	
Fonctionnement-Personnel	
01 - Traitement	
02 - Autres rémunérations	
Sous-total	
Fonc.-autres dépenses	
03 - Communications	434 900
04 - Services	86 600
05 - Entretien	
06 - Loyers	5 500
07 - Fournitures	33 000
11 - Autres dépenses	
Sous-total	560 000
Capital-autres dépenses	
08 - Équipement	
09 - Immobilisation	
Sous-total	
Transfert	
10 - Transfert	
TOTAL	560 000

COMPARAISON PAR CATÉGORIE POUR LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL

ÉLÉMENT 02 : COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	1990-1991	1989-1990	ÉCART
Fonctionnement-Personnel			
01 - Traitement			
02 - Autres rémunérations			
Sous-total			
Fonc.-autres dépenses			
03 - Communications	434 900	125 000	309 900
04 - Services	86 600	40 000	46 600
05 - Entretien			
06 - Loyers	5 500	5 000	500
07 - Fournitures	33 000	30 000	3 000
11 - Autres dépenses			
Sous-total	560 000	200 000	360 000
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement			
09 - Immobilisation			
Sous-total			
Transfert			
10 - Transfert			
TOTAL	560 000	200 000	360 000

SECTION II

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE DE LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

1989-1990

PERSONNE DÉSIGNÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1989-1990

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL

ÉLÉMENT 02 : COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	
Fonctionnement-Personnel	
01 - Traitement	
02 - Autres rémunérations	
Sous-total	
Fonc.-autres dépenses	
03 - Communications	107 600
04 - Services	69 600
05 - Entretien	
06 - Loyers	2 200
07 - Fournitures	41 600
11 - Autres dépenses	
Sous-total	221 000
Capital-autres dépenses	
08 - Équipement	
09 - Immobilisation	
Sous-total	
Transfert	
10 - Transfert	
TOTAL	221 000

COMPARAISON PAR CATÉGORIE POUR LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL

ÉLÉMENT 02 : COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	PRÉVISIONS 1989-1990	ESTIMÉ DES DÉPENSES AU 31 MARS 90	ÉCART AUX PRÉVISIONS 1989-1990
Fonctionnement-Personnel			
01 - Traitement			
02 - Autres rémunérations			
Sous-total			
Fonc.-autres dépenses			
03 - Communications	125 000	107 600	(17 400)
04 - Services	40 000	69 600	29 600
05 - Entretien			
06 - Loyers	5 000	2 200	(2 800)
07 - Fournitures	30 000	41 600	11 600
11 - Autres dépenses			
Sous-total	200 000	221 000	21 000
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement			
09 - Immobilisation			
Sous-total			
Transfert			
10 - Transfert			
TOTAL	200 000	221 000	21 000